

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen

Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere

Band: 56 (1983)

Heft: 1

Artikel: 1983 : année mondiale des communications

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-560955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union Internationale des Télécommunications

1983: Année mondiale des communications (I)

Cette année revêt un aspect très important pour une réflexion et des réalisations sur le plan des communications. Cet article décrit l'historique de cette proclamation et les buts espérés. Il est un résumé d'une importante information distribuée par l'UIT.

«Tout individu a droit de chercher, de recevoir et de répandre les informations et idées par quelque moyen d'expression que ce soit.»
Art 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.



Emblème de l'Année mondiale des télécommunications 1983.

Historique

C'est en mars 1977 qu'une administration des télécommunications africaine a émis l'idée d'une Année mondiale des communications dont l'objectif serait «de mettre en évidence les réalisations spectaculaires obtenues dans le domaine des moyens de communications et de refléchir sérieusement aux moyens les plus efficaces de parvenir à une utilisation maximale de ces moyens, propre à réduire l'écart séparant actuellement les pays en voie de développement des pays industrialisés».

Au cours de sa session de juillet 1977, le *Conseil Economique et Social des Nations Unies* (ECOSOC) saisi, d'une part, de la proposition de proclamer une décennie des transports et communications en Afrique et, d'autre part, de la proposition d'une Année mondiale des communications, a recommandé à l'Assemblée générale l'adoption d'une résolution proclamant la période 1978-1987 Décennie des transports et communications en Afrique et suggérant qu'une Année mondiale des communications soit proposée en temps opportun, ce qui fut adopté par l'ONU en décembre 1977.

En 78 l'ECOSOC convoquait une réunion inter-organisation, définissant «communication» en incluant les transports ou communications au sens le plus restreint soit télécommunications

et services postaux, estimait que les discussions entamées sur le sujet montraient que les Etats membres «reconnaissent l'importance fondamentale des infrastructures des communications dans tous les pays en tant qu'éléments essentiels du développement économique et social des pays considérés et étaient convaincus qu'une Année mondiale des communications fournirait à tous les pays l'occasion d'examiner en profondeur et d'analyser leur politique en matière de développement des communications et encouragerait le développement accéléré d'infrastructures des communications.»

mieux cerner et de mieux définir les problèmes et de leur trouver plus vite une solution. Finalement, les idées et notions relatives à cette Année ont fait l'objet d'un consensus et, le 19 novembre 1981, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 1983 «Année mondiale des communications: développement des infrastructures des communications».

L'Union internationale des télécommunications (UIT), qui planifie, réglemente, coordonne et normalise les télécommunications internationales, a été désignée comme institution responsable de la préparation et de la célébration de l'Année dans le monde entier. Elle a été chargée de coordonner les aspects interorganisations des programmes et activités des autres institutions intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales.

Les efforts porteront sur le développement des infrastructures des communications au niveau national. Pour en assurer le développement harmonieux par une coordination efficace au niveau national, des Comités nationaux de coordination se constituent dans les Etats membres. Ils représentent, au niveau le plus élevé, tous les secteurs intéressés au développement et à l'exploitation des infrastructures des communications: télécommunications des services publics, radiodiffusion et télévision, aviation, marine, transports, météorologie, éducation, agriculture, santé, postes, industrie.

L'Année mondiale des communications fournira à tous les pays l'occasion d'examiner en profondeur et d'analyser leur politique en matière de développement des communications et encouragera le développement accéléré d'infrastructures des communications. Elle permettra aux responsables de tous les secteurs concernés d'orienter leur action en vue de favoriser une mise en place rationnelle des infrastructures indispensables, y compris une politique nationale et internationale des communications, une organisation et une gestion concertées des communications, les ressources financières, matérielles et humaines, nécessaires. Parallèlement à l'examen des possibilités offertes, on a entrepris la planification des activités. Un comité interorganisation réunissant près de 20 institutions spécialisées de la famille des Nations Unies se réunit à intervalles réguliers pour coordonner les principes généraux et les plans. Des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des entreprises industrielles et autres ont réfléchi à leurs besoins de communications les plus urgents et à leurs activités potentielles.

Projets pilotes

De ce fait, quand l'année 1983 a été proclamée Année mondiale des communications, des mesures avaient déjà été prises sur de nombreux fronts. L'UIT avait recensé plus de 40 prototypes de «projets pilotes» réalisables dans le cadre de cette Année. D'autres institutions des Nations Unies avaient défini des activités initiales dans leur domaine d'action spécifique. Un certain nombre de gouvernements avaient pré-

cisé les projets de communications qui pourraient contribuer à la réalisation des objectifs de l'Année dans leur pays. Des organismes scientifiques et autres travaillaient activement à la planification d'activités visant à tirer tous les bénéfices possibles de l'AMC.

Le programme des activités, à tous les niveaux, sera entièrement financé par des contributions volontaires et les ressources initiales ont été annoncées au moment de la proclamation. Un certain nombre de pays industrialisés et de pays en développement se sont engagés à apporter des contributions sous forme de moyens financiers ou autres, et ont notamment fait part de leur intention d'entreprendre des projets nationaux dans le cadre de l'AMC. Des constructeurs d'équipements de communications ont annoncé des contributions en espèces ou en nature, y compris la fourniture de matériel, l'envoi de conférenciers pour les cycles d'études et l'octroi d'une assistance pour le développement des réseaux. Le patronage de projets à réaliser dans le cadre de l'AMC et l'annonce de contributions financières ou autres restent les bienvenus et aideront l'Année mondiale des communications à atteindre ses objectifs.

L'Année mondiale des communications est un ensemble spécifique d'activités qui s'inscrivent dans l'action du système des Nations en faveur d'un développement économique et social équilibré. Le programme de l'Année a été établi en collaboration avec l'ensemble des organisations du système des Nations Unies lors de réunions interorganisations sur l'AMC. Les projets pouvant être inclus dans le programme de l'Année doivent répondre aux critères suivants:

- chaque projet doit concrètement contribuer à faciliter la mise en place coordonnée d'infrastructures des communications;
- chaque projet doit favoriser le développement économique et social endogène dans le ou les pays concernés;

– chaque projet doit être susceptible de fournir des éléments de réflexion permettant de contribuer à une réalisation rationnelle des structures des communications. Ces éléments de réflexion pourront être tirés de la mise en œuvre des projets ou de l'analyse des résultats obtenus;

– compte tenu du fait que l'Année mondiale se situera au milieu de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, les projets réalisés en Afrique pour l'Année mondiale doivent contribuer à atteindre les objectifs de la Décennie qui font maintenant partie du Plan d'action de Lagos;

Les projets pilotes se répartissent en plusieurs catégories.

zones rurales il ne suffit pas d'étendre des réseaux centralisés; on obtient un service de type urbain qui ne répond pas aux besoins des collectivités rurales. Il faut donc des systèmes viables peu coûteux plus économiques que les systèmes fournis par les pays développés.

Maintenance

Amélioration de la maintenance pour la bonne qualité de services et pour une élévation de la rentabilité des installations de Haute-Volta et du Mali.

En Asie les services de télécommunications dans la région asiatique s'accroissent à un rythme régulier de 5 à 6% mais les services de maintenance n'ont pas suivi. Il en est résulté un taux élevé de défaillance et un mauvais écoulement du trafic. Le manque de centres de maintenance convenablement organisés et disposant de stocks suffisants de pièces de rechange se font cruellement sentir.

En Europe si l'on veut obtenir une rémunération satisfaisante des gros investissements qui sont consentis pour le réseau national, celui-ci doit faire l'objet d'une maintenance adéquate. A mesure que le réseau s'étend, la maintenance devient un problème de plus en plus complexe; faute de mettre en œuvre des systèmes automatiques pour la signalisation des dérangements et la surveillance des équipements, les besoins en main d'œuvre deviennent un problème sérieux comme cela a été constaté dans les pays européens.

Le prochain article mentionnera les projets-pilotes retenus en radiocommunications maritimes, en gestion de contrôle de fréquences, de réseaux, de propagations, et indiquera les motifs qui ont orienté les commissions sur ces choix.

(A suivre)

Radiodiffusion

Création ou modernisation en Afrique avec étude de l'information concernant l'influence sur le mode de vie des individus et des groupes humains, de la culture «importée» par la radiodiffusion et la culture traditionnelle. La radio et la TV sont des outils de développement éducatif et social extrêmement efficaces dans le milieu constitué par les cultures africaines qui sont en grande partie des cultures de tradition orale mais les effets secondaires de la modernisation peuvent se révéler catastrophiques pour la culture spécifique de la communauté. Les résultats attendus sont des solutions envisageables pour maîtriser les médias de radiodiffusion sonore et télévisuelle dans les pays en voie de développement.

En parallèle, conception et production d'équipement de radiodiffusion de prix modique adaptés aux conditions et aux besoins des pays d'Afrique. Pour apporter la radiodiffusion dans les

AUSLÄNDISCHE ARMEEN

Eduard Salzmann

Weltmacht ohne Generalstab

Der im Sommer 1982 zurückgetretene Vorsitzende der «Vereinigten Stabchefs», General David Jones, hat vor seinem Abschied auf die schweren Mängel in der obersten militärischen Führung der USA hingewiesen. Das Fehlen klarer Verantwortlichkeiten und die Überbewertung der Interessenten der Teilstreitkräfte gegenüber dem Gesamtauftrag sind die Hauptpunkte in der Kritik am jetzigen System, die vielerorts geteilt wird.

Die «Vereinigten Stabchefs» als ungenügende Lösung

Die 1942 ins Leben gerufene «Vereinigung der Stabchefs» hat die Funktion eines Komitees, in dem neben dem unabhängigen Vorsitzenden die Chefs der Teilstreitkräfte Armee, Marine,

Luftwaffe und Marineinfanterie sitzen. Als Komitee arbeitet es nach dem Grundsatz der Einmütigkeit, d.h. das Resultat seiner Beratungen bringt nur jene Überlegungen zum Ausdruck, auf die sich alle fünf Mitglieder zu einigen vermöchten. Auf diese Weise, so bemerkte ein Kritiker, stelle das Komitee sicher, dass keine Vorschläge weiter kommen, welche nicht von allen vier Teilstreitkräften unterstützt werden.

Armee, Marine, Luftwaffe und Marineinfanterie haben jedoch divergierende Interessen und unterschiedliche Ansichten, was angesichts der verschiedenen Natur der Truppengattungen verständlich ist. Die «Vereinigten Stabchefs» könnten sich nicht über eine Strategie oder gar Taktik einigen und die Verteilung der vorhandenen finanziellen Mittel gelingen nur unter der Voraussetzung, dass alle erhalten, was sie wünschen, beklagt ein Kritiker. Die Folge bei einer Beschränkung der Mittel ist die Verlagerung der Entscheidung von militärischen Sachverständigen zu zivilen Systemanalytikern, welche für Schlachtfelder planen, die sie nie gesehen haben, und zu Professoren, welche Strategien ohne Rücksicht auf Teilinteressen entwerfen». Als Musterbeispiel der Unfähigkeit des amerikanischen Militärs, die Idee des Kampfes der verbündeten Waffen zu akzeptieren, darf die Tatsache gelten, dass sich alle vier Teilstreitkräfte eine eigene taktische Luftwaffe halten. Zivilisten haben sich darum zu kümmern, ob das Gerät der Armee lufttransporttauglich ist oder nicht, weil sich die beiden Truppengattungen nicht verständigen.